

## FORMULE GITE

# REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

'Les bons accords font les bons amis !'

## Bienvenue

Dès votre arrivée au Mont-des-Pins, vous êtes invités à vous présenter à l'accueil du bâtiment principal du Mont-des-Pins. Le responsable des lieux (ou son remplaçant) vous accueillera et vous fera visiter l'entité louée par votre groupe.

Vu l'éventuel va-et-vient à l'accueil, nous vous demandons de bien vouloir respecter l'heure convenue de votre arrivée. L'heure de votre arrivée doit être confirmée deux semaines à l'avance. Si, suite à des circonstances imprévues, vous arrivez plus tard que prévu, veuillez nous le communiquer au numéro 086/21 21 36.

Une liste détaillée des participants ainsi que votre programme nous seront remis lors de votre arrivée (important en vue de la sécurité incendie et de la bonne organisation de votre séjour).

Les règles qui suivent doivent être connues de tous avant l'arrivée du groupe sur place. Nous vous demandons de nous retourner une copie signée de ce règlement, ainsi que la fiche d'info complétée, minimum 2 semaines avant votre arrivée.

Le responsable de l'entité vous rendra visite de temps à autre au cours de votre séjour, pour s'assurer que tout se passe au mieux.

**Attention: La capacité maximale du gîte de 58 personnes ne peut JAMAIS être dépassée !**

Pas envie de cuisiner vous-même ? Ou vous préférez ne pas passer votre dernier jour à la préparation des repas ? Aucun problème ! Commandez vos repas à des conditions très intéressantes minimum 1 semaine à l'avance.

Réception ouverte de 9h00 à 18h00

En cas d'urgence contactez le manager (0497/69.72.97) ou le concierge (0478/04.33.16)

## Inventaire et garantie

L'inventaire vous sera remis pour contrôle et doit être signé 'pour accord' et restitué au moins 2 heures après votre arrivée. Le groupe peut noter d'éventuelles remarques sur la liste. Au départ, l'inventaire final est contrôlé par un des responsables du Gîte.

La garantie (500 €) aura déjà été *versée* avant votre arrivée *sur le compte* **ING BE64 3101 9598 5152 / BIC: BBRUBEBB** du Gîte. Ce compte est utilisé pour des éventuels dommages au Gîte et de l'éventuel nettoyage supplémentaire. A la fin du séjour, le responsable des lieux effectuera les contrôles nécessaires, le décompte final sera établi et l'éventuel solde versé.

Tout endommagement du matériel, du bâtiment et/ou du terrain, ainsi que l'équipement ménager manquant et les matériaux mis à disposition seront facturés à la valeur à l'état neuf. Vous pouvez consulter une liste des prix du matériel à l'accueil.

Ce montant sera déduit lors du remboursement de la garantie. En cas d'endommagement important, la garantie sera retenue et une facture supplémentaire suivra.

## Les chambres

**Le jour de votre arrivée, les gîte est à votre disposition dès 16h00.**

**Le jour de votre départ, vous êtes prié de le quitter avant 10h00.**

Les chambres sont équipées de matelas et d'oreillers. L'utilisation de draps-housses est obligatoire. Le groupe peut les ramener lui-même ou les louer à l'accueil.

Au début de votre séjour, vous trouverez des oreillers et des couettes dans les armoires de vos chambres. A la fin de votre séjour, vous êtes prié de les ranger à nouveau dans les armoires.

Les matelas devront rester sur les lits.

Les clés des chambres sont données au responsable lors de l'arrivée et doivent toutes être rendues avant le départ. Un supplément de 20 € par clé sera facturé en cas de perte.

## Tabac

Il est strictement interdit de fumer dans tout le bâtiment, y compris les chambres, couloirs et toilettes. Une amende de € 150 sera imposée aux contrevenants.

## Bonne nuit ... à tous !

Respecter le sommeil des autres vacanciers est une directive que nous vous demandons de respecter.

Surtout lorsque vous utilisez votre propre installation sonore, vous devrez tenir compte des autres vacanciers qui logent dans le domaine ainsi que des voisins. Merci d'avertir le Mont-des-Pins au préalable (minimum 1 mois à l'avance), afin que les autres clients soient prévenus.

La musique à l'extérieur est interdite avant 9h30 et après 22h.

## Respectez le domaine !

Le 'Mont-Pelé' a été aménagé de façon à pouvoir offrir un confort optimal à nos vacanciers. C'est pour cette raison que nous vous demandons de le respecter.

Le ruban adhésif et les punaises ne seront appliqués que sur les tableaux d'affichage prévus à cet effet, mais jamais sur les murs ni sur des pans peints. Il est interdit de fixer des clous, punaises ou agrafes dans les portes, les murs et les plafonds.

Nous aimerions garder notre domaine et ses terrains de jeu le plus propre possible. Des poubelles et des bacs à emballages PMC ont été déposés partout. Pourrions-nous vous demander de bien vouloir les utiliser ? Un environnement propre est bien plus agréable pour chacun.

Par temps pluvieux, nous vous conseillons d'enlever un maximum de boue de vos chaussures avant de pénétrer dans le bâtiment et de laisser celles-ci dans un local situé avant les chambres.

Un supplément de 15 € par nuitée par animal sera demandé, afin de compenser la surcharge de travail au niveau du nettoyage. En outre, seuls les petits animaux de compagnie sont acceptés.

## Sécurité incendie

Le Mont-Pelé est équipé d'une installation moderne de détection incendie et des produits extincteurs y afférents, en vue de la protection de tout client. En cas d'abus des dévidoirs, d'extincteurs et de détecteurs de fumée, un montant de € 150 sera facturé, en plus de la note pour la réparation et les dommages éventuellement causés.

Veillez à ce que chaque sortie de secours soit toujours libre d'accès. Les portes à pompe sont des portes coupe-feu ; elles ne doivent jamais être bloquées.

## Epargnez l'environnement !

Si un des robinets coule, veuillez le signaler à l'accueil. Cela évitera une consommation d'eau inutile.

Fermez les fenêtres et éteignez les lumières avant de quitter votre chambre.

## Nettoyage

Vous êtes responsable du nettoyage et de l'entretien de votre partie pendant votre séjour.

Nous vous conseillons de nettoyer tous les jours les espaces sanitaires et la (les) cuisine(s) afin d'éviter un grand nettoyage à la fin de votre séjour.

Même si le nettoyage à l'eau par nos soins est compris dans la location du gîte, nous vous demandons de balayer/aspirer l'ensemble des lieux, de vider vos poubelles, de nettoyer la cuisine (plans de travail, réchauds, four, micro-ondes, frigo et congélateur) et les éviers.

Par ailleurs, nous vous demandons de ranger la salle (balayer/aspirer, nettoyer les tables, repositionner les tables et chaises à leur endroit initial, vider les tableaux d'affichage) et de jeter tous les déchets (intérieur et extérieur du gîte).

## Déchets

Merci de trier les déchets dans les poubelles adéquates.

Il est important de respecter les conseils et les directives donnés par le responsable des lieux pour éviter qu'à la fin de votre séjour, vous devriez retrier des déchets mal triés ou vous devriez perdre une partie de votre garantie.

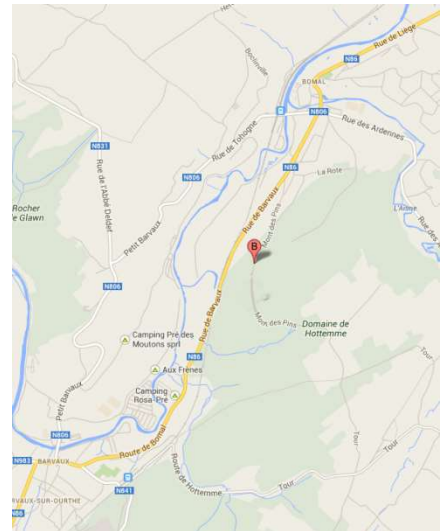
## Accès

### En voiture :

Notre domaine est situé Mont-des-Pins, 100 à 6941 Bomal-sur-Ourthe.

### En transports en commun :

Nous pouvons venir vous chercher à la gare de Bomal-sur-Ourthe (à prévoir minimum 2 semaines à l'avance).



## Adresses utiles :

### Hôpital Princesse Paola:

Rue du Vivier, 21  
6900 Marche-en-Famenne  
084/21 91 11

### Pompiers Erezée:

086/36 92 10

### Pharmacie Tilman:

Rue de Fleuri, 1  
6941 Bomal s/O  
086/21 11 71

### Docteur Cornet:

Trioux, 5  
6941 Bomal s/O  
086/21 04 44

Signature + lu et approuvé:

Nom du groupe :

Nom du responsable du groupe :

Date :